



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal :

- Approuve le procès-verbal de la réunion du 5 Septembre 2017.
- Fait le point sur les conditions de vente du presbytère pour lequel la commune a fait une offre. Une décision sera prise lorsque l'Association Diocésaine aura précisé ses conditions de façon certaine.
- Décide de vendre l'ancien local technique situé au centre du chef-lieu au prix de 35 000 €. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.
- Autorise Madame le Maire à prendre un arrêté répertoriant l'implantation des bornes incendie lesquelles devront dorénavant être vérifiées par une société agréée dont le cout sera à la charge de la commune alors que la vérification était jusqu'à présent faite gratuitement.
- Désigne Monsieur David GIRAUD, 1^{er} Adjoint, référent « chantiers forestiers-voirie » pour l'état des lieux et le suivi des chantiers de débardage.
- Fixe la **cérémonie des vœux au vendredi 5 janvier 2018 à 19 heures.**
- Décide d'attribuer une subvention de 150 € au Rugby Club de l'Eyrieux.

Prochaine réunion : Mardi 23 Janvier 2018 à 20 heures